

et que la Chambre ait été mise en possession des documents, nous faisant connaître les raisons qui ont déterminé l'initiative prise par le cabinet.

Je désire maintenant signaler à la Chambre une attaque calomnieuse dirigée contre moi à ce sujet. S'il est une chose à laquelle chacun des députés, à quelque parti qu'il appartienne, le parlement doit attacher de l'importance, c'est bien la réputation de ses collègues en Chambre, et il faut tout mettre en œuvre pour décontenancer les assertions calomnieuses, dénuées de fondement, qui seraient de nature à nuire à la réputation d'un homme public.

C'est le *World*, journal de Toronto, que je signale en ce moment à la Chambre, et je le déclare, que les énoncés faits par cette famille, constituent à mes yeux la plus lâche tentative qui ait jamais été faite, depuis que je suis dans la vie publique, pour noircir la réputation d'un homme d'Etat.

Si au lieu de se livrer à des insinuations malicieuses et mensongères, le *World* avait eu le courage, la franchise de faire une allégation dont il eût pu être tenu responsable, je le lui aurais pardonné car j'aurais supposé que, convaincu de la validité des raisons qui l'auraient porté à publier cet article, il se serait estimé justifiable de le faire dans l'intérêt public. La plus grave attaque personnelle qu'il soit possible de diriger contre la réputation et l'honneur d'un député au parlement, je le déclare, est de l'accuser de corruption relativement à une entreprise de l'Etat. Tout homme public, tout député convaincu d'être impliqué d'une façon corrompue dans une entreprise publique subventionnée à même les deniers publics ou la propriété de l'Etat, se rend coupable d'un délit entraînant la perte de son mandat et sa déchéance politique. J'ai un autre renseignement à donner à la Chambre : à l'issue de la séance de l'après-midi, un ami obligeant m'a remis, dans ma chambre, un exemplaire de *La Presse*, et en toute justice pour ce journal, je dois déclarer qu'il n'a pas fait preuve de la misérable lâcheté dont le *World* s'est rendu coupable au sujet de cette affaire. *La Presse* n'accuse directement de complicité avec Mann et Mackenzie et d'être personnellement intéressé dans leur entreprise. Un de mes amis, parmi les députés français, donnera à la Chambre lecture de ce dernier article, et cela mieux qu'il ne me serait possible de le faire; j'ai, toutefois, une connaissance suffisante de la langue française pour avoir pu comprendre sur le champ et saisir la nature calomnieuse de l'article de ce journal. Aussitôt après en avoir pris connaissance, j'adressai à M. Donald McMaster, C. R., à Montréal, le télégramme que voici :

Veillez donc bien voir *La Presse* du 2 février, quatrième page, seconde et troisième colonnes, où il est dit entre autres choses, que je suis personnellement intéressé dans l'entreprise Mann-MacKenzie et que je suis de complicité avec messieurs Blair et Sifton, pour bénéficier de cette entreprise, aux dépens du pays. Demandez rétraction et excuses immédiates; sinon, désire que vous intentiez sans délai des poursuites au criminel.

Ces messieurs vont donc avoir l'occasion d'établir, devant les tribunaux judiciaires, sur quel fondement reposent leurs énoncés diffamatoires. Je viens, à l'instant, de recevoir ici même la réponse suivante à mon télégramme :

MONTRÉAL — Reçu votre télégramme au sujet de *La Presse* et je m'en occupe sérieusement.
DONALD McMASTER.

Voilà la conduite que j'entends tenir vis-à-vis tout individu, ou tout journal responsables de leurs

actes, qui osent attaquer publiquement ma réputation en pareille matière.

Avant de terminer, M. l'Orateur, je désire dire à la Chambre précisément ce que je sais au sujet de cette question. Lorsque les honorables députés de la droite jugèrent bon de me délivrer des responsabilités et des émoluments du pouvoir, je me vis obligé de tourner mon attention vers les affaires et je ne vis aucun genre d'affaires où il me serait plus facile de me rendre utile au pays qu'en m'efforçant de mettre à profit l'influence que j'avais acquise au cours d'une longue résidence à Londres, parmi les gens de la finance et du commerce, en attirant au Canada les capitaux anglais, pour le développement du pays.

Il n'y a rien là, j'espère, M. l'Orateur, qui ne puisse rencontrer l'approbation de mes collègues : Or, M. l'Orateur, les capitalistes anglais auxquels j'avais demandé des fonds ayant généreusement répondu à mon appel, fort de mon succès, je crus de mon devoir de faire tout en mon pouvoir pour assurer une sage application de ces capitaux et des profits satisfaisants, car je savais que, suivant le résultat des dividendes payés aux actionnaires, il serait possible d'obtenir pour le pays tous les capitaux nécessaires pour une fin aussi importante.

Je me rendis donc à la Colombie Anglaise et je visitai avec soin les mines d'or, d'argent, de cuivre et de plomb de la Kootanie occidentale et du district de Slocan, et comme résultat, je constatai que la richesse minérale de la Colombie Anglaise était presque inépuisable, et que toutes les impressions que je m'étais formées avant ma visite en ce pays se trouvaient bien au-dessous de la réalité de ce que j'entrevois pour l'avenir. Comme un nombre de mes compagnies, se trouvait la *Klondike Mining, Trading and Transport Corporation*, je recueillis tous les renseignements que je pus au sujet des terrains aurifères du Yukon canadien, et après mûre étude de la question, j'en vins à conclure qu'il était d'importance vitale pour le pays d'établir une route entièrement canadienne.

L'honorable ministre de l'Intérieur (M. Sifton) a visité les défilés de Chilkoot et de White, et je dois l'avouer, je n'ai pas hésité à louer publiquement l'énergie qu'il a déployée et l'attention qu'il a apportée à l'accomplissement de ses devoirs à cet égard, car, à mon sens, je n'ai fait là que rendre justice à un homme public qui, au prix de nombreux inconvénients personnels, a visité le pays, afin d'obtenir sur place les renseignements dont il avait besoin, à titre de ministre de la Couronne, pour formuler ses mesures administratives. Dans la conviction que c'était mon devoir envers le pays de faire tout en mon possible pour mener à bien le projet dont j'avais compris l'absolue nécessité dans l'intérêt même du Canada, je me rendis auprès de l'honorable M. Sifton, ministre de l'Intérieur, aussitôt qu'il eût été de retour à Victoria. Je fis part à l'honorable ministre du plan que j'avais arrêté. Je lui dis que d'après les meilleurs renseignements puisés aux sources les plus autorisées, j'en étais venu à la conclusion qu'il n'y avait qu'une seule route que le gouvernement, de toute nécessité, dût choisir et améliorer, et cette route est celle de la rivière Stickine, allant de Telegraph Creek au lac Teslin, pour, de ce point, descendre par voie fluviale. J'insistai fortement sur ce point, en vue d'obtenir, le plus promptement possible, des communications avec Dawson-City, car j'avais déjà débattu avec un fonctionnaire très compétent,